



St Antoine de Breuilh le 15/6/22

Monsieur Christian LAJOU

Chef d'établissement,

Aux parents des élèves de 4^{ème}.

Madame, Monsieur,

La rentrée des élèves de quatrième se fera le **jeudi 1/9/2022 à 14h00** (accueil à partir de 13h45).

L'après midi sera utilisée pour régler les formalités administratives (règlement intérieur, emploi du temps, manuels scolaires et consignes diverses...) avec le professeur principal.

Le lendemain vendredi il n'y aura pas de cours car les enseignants se consacreront à la rentrée des troisièmes et à l'accompagnement des sixièmes en séjour de cohésion. Les élèves pourront alors utiliser ce temps pour couvrir les livres et compléter leur liste de fournitures.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.